

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14/07/2025

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121 - 25 du Code des Collectivités Territoriales

Date de convocation du Conseil Municipal : 04/07/2025 - Affichée le 04/07/2025

Présents : Annelise DURON – Thierry CHATELUS - Annick BIDON - Michel PHELIPAT - Chantal CHEVALIER - Christian CLADIERE

Excusés : MM Jean Louis CHABRAT – Pascal DESCOS – Philippe LAIR

Secrétaire de séance : Christian CLADIERE

1 - Objet : Choix d'un bureau de contrôle pour les travaux de rénovation de la salle polyvalente

Madame le Maire informe l'assemblée que dans le cadre du chantier de la salle polyvalente il est nécessaire de recruter un bureau de contrôle capable de s'assurer de la conformité d'un bâtiment en amont des travaux, pendant ces derniers et une fois la construction achevée. Les missions du bureau de contrôle ont pour but de s'assurer du respect des règles de sécurité et des normes de construction des bâtiments.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, retient l'offre de la société ALPES CONTROLES pour 2 900 € HT soit 3 480 € TTC

2 - Objet : Acquisition de la parcelle AX 150

Madame le Maire explique à l'assemblée que Mme Chabrat a informé en décembre dernier de son intention de mettre en vente son terrain situé face au cimetière. Le manque de places de stationnement aux abords du cimetière est un problème qui a déjà été soulevé par le conseil municipal. Les différentes solutions étudiées pour aménager l'espace communal existant n'avaient pas été concluantes.

Il semble donc opportun d'acquérir cette parcelle idéalement située pour accueillir des solutions de stationnement. Le prix de vente souhaitait par le vendeur est de 1 000 € pour une surface de 2 850 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, décide d'acquérir la parcelle AX 150 au prix de 1 000 € et prendra en charge les frais de notaire règlementaires

3 - Objet : Modification du tableau des effectifs – Création d'un poste permanent d'attaché territorial

Mme le Maire informe l'assemblée de la réussite de la secrétaire de mairie au concours d'attaché territorial, et cite la liste d'aptitude n°2025-80 du Centre de Gestion 69.

Mme le Maire propose alors la création d'un poste d'attaché territorial à temps non complet à raison de 17.50/35^{ème} hebdomadaires, soit 17h30 et précise que l'emploi de rédacteur territorial, occupé actuellement par l'agent sera fermé suite à la nomination de ce dernier, après avis du Comité Technique.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, approuve la création d'un emploi permanent d'attaché territorial aux conditions énoncés ci-dessus et précise que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice

4 - Objet : Avenant au lot n°1 – Terrassement – Travaux supplémentaires

Dans le cadre de la réalisation des travaux relevant du lot n°1, l'entreprise PENY a découvert le réseau d'eau pluviale lors de son terrassement, occasionnant un imprévu. Des travaux supplémentaires doivent être envisagés pour contourner ce réseau existant.

L'entreprise PENY propose un devis de 5 500 € HT soit 6 600 € TTC pour sécuriser les installations découvertes et adapter les travaux prévus initialement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, autorise les travaux supplémentaires nécessaires sur le lot n°1 et procédera à un avenant aux documents du marché

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h45.

Affichage le 18/07/2025

Le Maire,

Annelise DURON